

La dernière séance

La deuxième séance du Congrès international s'est ouverte à 8 heures, salle des Beaux-Arts...

Une tablette de Chocolat

DELE/PAUL-BAVEZ avec quelques tartines et mon travail est un plaisir

Le drame de Quarouble devant les Assises du Nord

Quant aux blessures relevées sur le visage de l'accusé, le praticien, qui, également, eut à examiner ce dernier, dit sa conviction que c'est l'accusé lui-même qui se les a faites.

LE VERDICT

D'une sévérité atténuée en raison de l'âge de l'accusé, M. l'avocat général Dupuch, n'en demande pas moins une condamnation aux travaux forcés.

Parfumerie Hurez

CADEAUX pour FÊTES 44, Grande-Place, Lille.

La grande parade navale d'hier après-midi au large du Havre

Puis un cortège se forma, qui se rendit à l'Hôtel de Ville sous les acclamations de milliers de Havrais.

Discours de M. Doumergue

A l'issue de ce déjeuner, M. Doumergue a prononcé un discours, dans lequel il a dit notamment : « Je vais tout à l'heure avec une émotion profonde, passer entre les lignes de bâtiments... »

Un père, une mère et leurs sept enfants, ne totalisent pas cent années, à Aulnoye

Une famille bien intéressante, certes, est celle de M. et Mme Delgheir-Houssière, d'Aulnoye.

Nouvelles plaintes contre la receveuse de rentes de Versailles

De nouvelles plaintes contre Mme Bourgeot, la receveuse de rentes de Versailles, qui est actuellement en fuite, ont été déposées au parquet de Versailles.

Une proposition de loi au sujet de la profession de banquier

MM. Chastenet et Antériou ont déposé une proposition de loi tendant à interdire la profession de banquier à toute personne ayant subi une condamnation pénale.

La revue

Après le déjeuner, au cours duquel s'est fait entendre la musique des équipages de la flotte, le Président se rend à bord du croiseur-école Jean Bart.

CHATELAIN ABBAYE

44, rue de Valenciennes, Lille.

La Chambre a voté le projet de loi sur les habitations à bon marché

La Chambre a voté le projet de loi sur les habitations à bon marché.

Des emprunts

L'article 5 prévoit que les ressources destinées à compléter les avances nécessaires pour l'exécution de la loi, seront assurées au moyen d'emprunts qui seraient contractés par les organismes existants.

Vote des articles

L'article 1er est ainsi conçu : « La présente loi a pour but, en vue de remédier à la pénurie de logements, d'établir un programme de construction d'habitations à bon marché et de logements à loyer moyen... »

Les sommes restant dues à une société de crédit immobilier

L'article 8 est ainsi conçu : « A partir du 1er janvier 1923, les sommes restant dues à une société de crédit immobilier ne pourront être exigées qu'au prorata de la somme restant à payer... »

Les dispenses de l'apport personnel

L'article 9 est ainsi conçu : « Les particuliers qui empruntent aux organismes par le titre 2 de la loi du 5 décembre 1922 les sommes nécessaires à la construction de maisons individuelles à bon marché qu'ils occupent, seront, à partir de la promulgation de la présente loi dispensés de l'apport personnel... »

Des amendements

On adopte l'amendement suivant, présenté par M. MASSIM : « Le nombre de logements et de maisons individuelles à bon marché à construire, pendant les années indiquées à l'article 1er, sera de 300.000... »

Le taux des prêts consentis

L'article 3 est ainsi conçu : « A partir du 1er octobre 1923, le taux des prêts qui seront consentis par l'Etat, en vertu de la loi du 5 décembre 1922 et de la présente loi sera fixé à 2 %... »

Le montant des avances

On adopte aussi l'article 4 disant notamment que le montant des avances aux offices publics, aux sociétés et fondations d'habitations à bon marché, sera porté à 4 milliards 425.000 francs.

Un père, une mère et leurs sept enfants, ne totalisent pas cent années, à Aulnoye

Une famille bien intéressante, certes, est celle de M. et Mme Delgheir-Houssière, d'Aulnoye.

Nouvelles plaintes contre la receveuse de rentes de Versailles

De nouvelles plaintes contre Mme Bourgeot, la receveuse de rentes de Versailles, qui est actuellement en fuite, ont été déposées au parquet de Versailles.

Une proposition de loi au sujet de la profession de banquier

MM. Chastenet et Antériou ont déposé une proposition de loi tendant à interdire la profession de banquier à toute personne ayant subi une condamnation pénale.

La revue

Après le déjeuner, au cours duquel s'est fait entendre la musique des équipages de la flotte, le Président se rend à bord du croiseur-école Jean Bart.

CHATELAIN ABBAYE

44, rue de Valenciennes, Lille.

Une Polonoise, victime d'une "faïence d'anges", est morte à Noyelles-sous-Lens

La matrone incriminée, qui n'en serait pas à son coup d'essai, est gardée à vue.

Le crime

Mardi matin, vers 9 h. 10, la sol-disent agée femme, arrive chez elle, à Noyelles-sous-Lens, pour visiter la robe; après une courte conversation elle fut décidée que l'opération aurait lieu séance tenante, et le mari fut invité à rester dans la chambre à côté; on l'appellera en cas de besoin.

Gardée à vue

Até, le Polonoise se rendit chez M. le docteur Delcourt, qui, quelques instants après, arriva chez elle, à Noyelles-sous-Lens, pour visiter la robe; après une courte conversation elle fut décidée que l'opération aurait lieu séance tenante, et le mari fut invité à rester dans la chambre à côté; on l'appellera en cas de besoin.

L'enquête

Dans la matinée, l'adjudant Thibaut de la section de Lens, les gendarmes Carnard et Marchandis, de Noyelles-sous-Lens, ont ouvert une minutieuse enquête; ils ont entendu de nombreux témoins qui ont confirmé le récit que nous faisons plus haut; il a assisté à la scène de la tentative d'assassinat Mikowjaski, épouse Batajaski, âgée de 47 ans, demeurant à Méricourt, rue du Boulevard, N° 2. Son arrestation ne sera définitive qu'après l'interrogatoire du cadavre qui, par ailleurs, portera l'empreinte d'un tir-casse.

Programme officiel des fêtes de Cassel en l'honneur du maréchal Foch

Nous avons annoncé, déjà, que des fêtes grandioses devaient se dérouler le dimanche 8 juillet, en l'honneur du maréchal Foch, qui, en 1918, du haut de la montagne des Flandres, dirigea les opérations, barrant ainsi la route à l'ennemi.

La journée de dimanche

A 10 h. 10, départ de Paris du Gouvernement et du maréchal Foch; à 13 h. 20, arrivée du train spécial en gare de Cassel. Réception de M. le Président du Conseil des Ministres et de M. le Président du Conseil de Cassel.

L'étude de la situation de la culture betteravière

Sont nommés membres de la Commission chargée d'étudier la situation de la culture betteravière et du marché du sucre : M. A. Battelle, vice-président de la Société des Agriculteurs du Nord, à Fretin (Nord); M. H. Herscher, fabricant à Sucres, rue des Mathurins, à Paris; M. Beghin, fabricant de sucre, à Thumeries (Nord).

Un vieux socialiste est décédé à Dunkerque

Jean-Louis Dauwa, qui avait été l'un des principaux animateurs du Parti Socialiste à Dunkerque, vient de mourir à l'âge de 58 ans. Il était resté fidèle à la tendance cégétiste et, depuis trois mois, était concierge de la Bourse du Travail confédérée de Dunkerque.

Un père, une mère et leurs sept enfants, ne totalisent pas cent années, à Aulnoye

Une famille bien intéressante, certes, est celle de M. et Mme Delgheir-Houssière, d'Aulnoye.

Nouvelles plaintes contre la receveuse de rentes de Versailles

De nouvelles plaintes contre Mme Bourgeot, la receveuse de rentes de Versailles, qui est actuellement en fuite, ont été déposées au parquet de Versailles.

Une proposition de loi au sujet de la profession de banquier

MM. Chastenet et Antériou ont déposé une proposition de loi tendant à interdire la profession de banquier à toute personne ayant subi une condamnation pénale.

La revue

Après le déjeuner, au cours duquel s'est fait entendre la musique des équipages de la flotte, le Président se rend à bord du croiseur-école Jean Bart.

CHATELAIN ABBAYE

44, rue de Valenciennes, Lille.

Un auto-car fit une chute de 6 mètres près d'Arras

Deux personnes parmi les occupants et un piéton, ont été blessés sérieusement.

A 65 kilomètres à l'heure

Une automobile de la Société des Mines de Lens, conduite par chauffeur Constant Dubouzet, 41 ans, demeurant rue de la Perche, 11 à Lens, revenant à toute allure, le soir, de Lorelle et transportant des voyageurs vers Arras, arrivait en haut de la côte de Saint-Catherine le chauffeur ne connaissant pas l'endroit fut surpris de se trouver en face d'une descente rapide, et à l'heure elle monter sur un talus situé entre la route de Saint-Nicolas et la route d'Arras.

Les secours

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

Les secourus

Des secours furent aussitôt organisés. M. Jean Demolis, demeurant 31, boulevard Carnot à Arras, qui était à l'intérieur ramena le calme par son sang-froid et évita ainsi une panique qui aurait pu être terriblement contagieuse.

La catastrophe minière de Roche-Molière

Voici le télégramme envoyé par M. Jacques Louart, député-maire de Sallaumines, à M. le Maire de Roche-Molière.

Une centaine assassinée

A Flaviigny (Côte-d'Or), on a découvert récemment au pied de son lit, Mme Vve Landry, doyenne du village, dont on avait fait le centenaire en janvier dernier, intriguée par les traces de coups que son mari avait reçus, elle se rendit chez elle, et découvrit dans la cave son gendre, nommé Charlot, âgé de 30 ans, baignant dans une mare de sang. Il était coupé, avec un rasoir, l'arrière-carotide, après avoir vu sa belle-mère. Tous deux sont morts et le drame a été provoqué par le désoaccord qui régnait entre eux.

2 AVIATEURS CARBONISES

Hier soir, à 19 heures, un avion piloté par l'adjudant-chef René Soufflot, et ayant à bord le soldat Joseph Anquetil, a pris feu alors qu'il survolait le champ d'aviation de l'école d'aviation d'Istres.

On s'efforce de ramener sur la berge le tramway tombé dans le canal

Le tramway G-K, qui est tombé dans le canal, dimanche après-midi, au Pont de la Vierge, dans les circonstances que nous avons relatées en détail, se trouve toujours immergé dans le canal.

Programme officiel des fêtes de Cassel en l'honneur du maréchal Foch

Nous avons annoncé, déjà, que des fêtes grandioses devaient se dérouler le dimanche 8 juillet, en l'honneur du maréchal Foch, qui, en 1918, du haut de la montagne des Flandres, dirigea les opérations, barrant ainsi la route à l'ennemi.

La journée de dimanche

A 10 h. 10, départ de Paris du Gouvernement et du maréchal Foch; à 13 h. 20, arrivée du train spécial en gare de Cassel. Réception de M. le Président du Conseil des Ministres et de M. le Président du Conseil de Cassel.

L'étude de la situation de la culture betteravière

Sont nommés membres de la Commission chargée d'étudier la situation de la culture betteravière et du marché du sucre : M. A. Battelle, vice-président de la Société des Agriculteurs du Nord, à Fretin (Nord); M. H. Herscher, fabricant à Sucres, rue des Mathurins, à Paris; M. Beghin, fabricant de sucre, à Thumeries (Nord).

Un vieux socialiste est décédé à Dunkerque

Jean-Louis Dauwa, qui avait été l'un des principaux animateurs du Parti Socialiste à Dunkerque, vient de mourir à l'âge de 58 ans. Il était resté fidèle à la tendance cégétiste et, depuis trois mois, était concierge de la Bourse du Travail confédérée de Dunkerque.

Un père, une mère et leurs sept enfants, ne totalisent pas cent années, à Aulnoye

Une famille bien intéressante, certes, est celle de M. et Mme Delgheir-Houssière, d'Aulnoye.

Nouvelles plaintes contre la receveuse de rentes de Versailles

De nouvelles plaintes contre Mme Bourgeot, la receveuse de rentes de Versailles, qui est actuellement en fuite, ont été déposées au parquet de Versailles.

Une proposition de loi au sujet de la profession de banquier

MM. Chastenet et Antériou ont déposé une proposition de loi tendant à interdire la profession de banquier à toute personne ayant subi une condamnation pénale.

La revue

Après le déjeuner, au cours duquel s'est fait entendre la musique des équipages de la flotte, le Président se rend à bord du croiseur-école Jean Bart.

CHATELAIN ABBAYE

44, rue de Valenciennes, Lille.

CHATELAIN ABBAYE

44, rue de Valenciennes, Lille.